

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/45

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit du mois de mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026		Présents :BERDAGUE Patrick, BENMERIDJA Marie Claude, BIZOUERNE Louis, CARDON Barbara, COLLANGES André, CROZIER Alain, DALLERY Anne-Marie, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, PONCIN Thierry, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	17	
Nombre de suffrages exprimés :	17	
Votes Pour :	17	Procurations :
Votes blancs :	0	Excusé : BONNETAIN Maël
Abstentions :	0	Absent : FAUCHON Baptiste

Le secrétariat a été assuré par : Caroline PASQUIER

Objet : Votes des Comptes Financiers Uniques des budgets annexes et affectations définitives des résultats

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

- Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion,
- Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.
- Le CFU simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée, dans une démarche de dématérialisation cohérente a l'ensemble des documents budgétaires (BP, BS, DM et CA actuel).
- La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote des CFU 2025 des budgets annexes Eau – assainissement et camping, conformément à l'article L. 2121- 14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur COLLANGES en sa qualité de conseiller municipal le plus âgé.

D2026/93



Monsieur COLLANGES, président de séance, soumet à l'assemblée délibérante, les CFU 2025 des budgets annexes ci-dessus énumérés, dressés par Monsieur Grégory VAIZAND, Maire et Madame Françoise LOPEZ, comptable de la collectivité

Ces CFU font ressortir les résultats suivants :

CAMPING RESULTATS 2025

FONCTIONNEMENT	
dépenses	17,24 €
recettes	11 996,38 €
total	11 979,14 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	1 224,00 €
recettes	0,00 €
total	-1 224,00 €

SOLDE D'EXECUTION	10 755,14 €
-------------------	-------------

REPORTS 2024 (inscrits sur le budget 2025)	
fonctionnement	4 222,31 €
investissement	-49 087,75 €

ASSAINISSEMENT RESULTATS 2025

FONCTIONNEMENT	
dépenses	62 135,20 €
recettes	69 300,51 €
total	7 165,31 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	13 466,81 €
recettes	84 301,79 €
total	70 834,98 €

SOLDE D'EXECUTION	78 000,29 €
-------------------	-------------

REPORTS 2024 (inscrits sur le budget 2025)	
fonctionnement	182 939,79 €
investissement	125 527,44 €

EAU RESULTATS 2025

FONCTIONNEMENT	
dépenses	89 286,70 €
recettes	196 945,08 €
total	107 658,38 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	105 913,35 €
recettes	116 516,20 €
total	10 602,85 €

SOLDE D'EXECUTION	118 261,23 €
-------------------	--------------

REPORTS 2024 (inscrits sur 2025)	
fonctionnement	108 070,45 €
investissement	-168 731,39 €

Après présentation des CFU 2025 des budgets annexes Eau, Assainissement et Camping, Monsieur Grégory VAIZAND, Maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter.

Monsieur COLLANGES invite l'assemblée à se prononcer sur ces CFU de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe Eau
- APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe Assainissement
- APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe Camping
- APPROUVE** l'affectation définitive des résultats comme suit :

CAMPING RESULTATS 2025	
investissement report sur 2026 R1068	16 201,45 €
investissement report sur 2026 D001	-50 311,75 €
investissement R021	34 110,30 €
fonctionnement report D023 (virement section I)	34 110,30 €
fonctionnement report R002	0,00 €

ASSAINISSEMENT RESULTATS 2025	
fonctionnement report sur 2026 R002	190 105,10 €
investissement report sur 2026 R001	196 362,42 €

EAU RESULTATS 2025	
investissement 2026 comblement déficit R1068	158 128,54 €
investissement report sur 2026 D001	-158 128,54 €
fonctionnement report R002	57 600,29 €

-**CHARGE** Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes

Acte télétransmis au contrôle de légalité le <u>21/05/2026</u> <i>Publié sur le site internet le 21/5/26</i>
Acte contresigné le
Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, G. VAIZAND




Le/La secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le



ID : 071-217101336-20260518-D202645-DE